

CONVENTION N° E2015 – IFSI/IFAS 2015 – CH DE TROYES
ARTICLE 2.4 – COMMUNICATION
FICHE RECAPITULATIVE

(Mise à jour 01/09/2015)

Les données financières suivantes relatives aux subventions de fonctionnement et d'investissement versées par la Région :

Subvention de Fonctionnement	2010	2011	2012	2013	2014
	1 370 959,00 €	1 533 680,00€	1 858 525,00 €	1 674 543,00 €	1 674 543,00 €

La prise en charge financière 2014/2015 des formations par la Région est de :

↳ 71 élèves / 85 élèves formés en Aide-soignant

↳ 246 élèves/ 290 élèves formés en Infirmier.

Subvention d'Investissement	2010	2012	2013	2014
	20 901,00 €	37 982,78 €	30 978,00 €	3 900,00 €